

LOCNACELLE

- ☐ Vérification de mise en service (Article R4323-22)
- ☒ Vérification générale périodique (VGP)(Article R4323-23, 24, 25, 26, 27)
- ☐ Vérification de remise en service (Article R4323-28)

Possibilité d'imprimer l'arrêté sur www.vgp-online.fr

DOCUMENT OBLIGATOIRE REMPLI ET FOURNI	
Certificat de conformité + épreuve de mise en service	Oui
Manuel d'utilisation (Article R4323-1)	Oui
Rapport(s) de vérification précédent(s) (Article L4711-1)	Non
Carnet de maintenance (Article R4323-19, 20)	Non
Registre de sécurité (Article R4323-26, 27)	Non

IDENTIFICATION DE L'APPAREIL	
Marque : TEPEN	MARQUE VÉHICULE
Modèle : LEO 18 GT PLUS	
N° de Série : np4114AR ns10003597	TYPE
CATÉGORIE : 3B : Automotrice, élévation multidirectionnelle	
ACCESSOIRE(S) :	N° Immatriculation
CHARGE MAXI DE LEVAGE : 120.0 Kg	
ANNÉE DE FABRICATION : 2021	Kilométrage
Marquage CE : Oui	
COMPTEUR HORAMÈTRE : 931	N° du Parc
	4114AR

L'appareil peut-être utilisé par l'opérateur :	Oui
Une contre-visite sera obligatoire :	Non

Rappel : le chef d'établissement de l'appareil doit consigner le résultat des vérifications réglementaires, sur le registre de sécurité prévu à l'article L.4711-5 du code du travail et tenir à jour le carnet de maintenance prévu aux articles R.4323-19.

Conforme à la réglementation en vigueur.

CONTRÔLEUR

LOCNACELLE
ZINNI THOMAS

N° d'agrément VGP : 00 0 0000 00

Date : 30 janv. 2025

MarqueTEPEN

ModèleLEO 18 GT PLUS

Marquage CE : Oui

Prochaine contrôle : 30 juil. 2025

Client : LOCNACELLE ILLANGE

N° de Sérienp4114AR ns10003597

L'appareil peut être utilisé : Oui

Une contre visite sera obligatoire : Non

CONDITIONS PRÉALABLES A LA VÉRIFICATION

État de propreté de l'appareil satisfaisantNon

Charge(s) d'essai mise(s) à disposition (ou PESON)Oui

Mise à disposition du personnel pour la conduite de l'appareilOui

Zone sécurisée pour les essaisOui

TYPE DE VÉRIFICATION

Vérification de mise en service (Article R4323-22)

Vérification générale périodique (VGP)(Article R4323-23, 24, 25, 26, 27)✓

Vérification de remise en service (Article R4323-28)

EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DE L'APPAREIL

B = Bon état D = Défaut V = Visuel F = Fonctionnel NEO = Non équipé d'origine N° = n° d'observation à reporter sur la couverture

Les points en noirs sont des défauts qui doivent être remédiés et peuvent entraîner une immobilisation de l'appareil. (☆: Défauts GRAVES qui sont la cause de nombreux accidents.)

Documents règlementaires à présenter

B D NEO V/F N°

Certificat de conformité + épreuve de mise en service

Manuel d'utilisation (Article R4323-1)

Rapport(s) de vérification précédent(s) (Article L4711-1)

Carnet de maintenance (Article R4323-19, 20)

Registre de sécurité (Article R4323-26, 27)

Châssis

B D NEO V/F N°

Pneumatiques

Jantes

Stabilisateurs

Vérins de direction

Extensions de stabilisateurs

Verrouillage stabilisateurs

Contrepoids

Mécano soudures

Groupe de puissance

B D NEO V/F N°

Niveau huile hydraulique

Filtre à huile hydraulique

Niveau huile moteur

Liquide de refroidissement

Batteries

Coupe-batterie

Distributeurs

Tuyauteries et flexibles

Faisceaux électriques

Capotages/protections

Poste de commande châssis

B D NEO V/F N°

Accès

Fonctionnement des leviers

Repérage des commandes

Interrupteur verrouillable

Sélecteur poste de commande (bas/nacelle)☆

Arrêt d'urgence

Protection des flexibles à moins d'un mètre de l'opérateur

Dispositif de secours prioritaire

B D NEO V/F N°

Pompe manuelle

Groupe puissance secondaire

Instructions d'utilisation

Structure extensible

B D NEO V/F N°

Jeu rotation tourelle

État des bras

Mécano soudures

Axes

Fixation arrêts d'axes

Cales de télescope

Vérins et clapets de sécurité

Tuyauteries et flexibles

Plate-forme de travail

B D NEO V/F N°

Fixation

Accès

Garde-corps

Fermeture garde-corps

Plancher et plinthe

Emplacement extincteur

Poste de commande plate-forme de travail

B D NEO V/F N°

Accès

Fonctionnement des leviers

Repérage des commandes

Pédale homme-mort

État général (déformations, articulations,...)

Arrêt d'urgence

Dispositifs de sécurité et avertisseurs

B D NEO V/F N°

Détecteurs de dévers (6° ou valeur constructeur)

Limiteur de charge

Hauteur > à 18 mètres, anémomètre obligatoire ☆

Autre

Interdictions de mouvement

B D NEO V/F N°

Plate-forme avec stabilisateurs non déployés

Stabilisateurs avec plate-forme en position de travail

Déplacement PEMP avec stabilisateurs déployés

Grande vitesse avec plate-forme en position travail

Autre

Indicateur de surcharge (lumineux et/ou sonore)

Dispositifs optionnels

B D NEO V/F N°

Indicateurs de position stabilisateurs et grue repliés

Indicateur de bras principal replié

Éclairage de travail

Signalétique

B D NEO V/F N°

Plaque de charge120 Kg

Consignes de sécurité, à chaque poste de commande

Plaque constructeur

Pictogrammes avertissement

EXAMENS ET ÉPREUVES

Recommandé mais pas obligatoire dans le cas d'une VGP

Épreuve dynamique (C.M.U. + 10 % ou valeur constructeur; 15 mn recommandation VGP)

Charge d'essai : 150 Kg à une distance mesurée de : 1.2 m

Est-ce que les dispositifs de limitation de la surcharge se sont déclenchés ?

Est-ce que les dispositifs de sécurité du maintien de la charge fonctionnent ?

Essai de fonctionnement

Structure extensible

Freins

Direction

Limiteurs de pression

Éclairage

2 / 2